

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 52 (1955)
Heft: 12

Rubrik: Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ce qui entraîne, en vue d'ameubler le sol, un développement parallèle de la culture de la betterave. Il faut que l'apiculteur se rappelle ce fait s'il doit, un jour au l'autre, se prononcer comme citoyen une deuxième fois sur la création d'une sucrerie en Suisse orientale.

Etant donné les mauvaises conditions du marché du sucre que nous venons d'esquisser, il n'est pas étonnant que beaucoup de spécialistes en la matière se soient lourdement trompés quant à la prétendue baisse de ce produit après la deuxième guerre mondiale. L'apiculteur avait confiance en leurs pronostics et attendait patiemment la baisse annoncée !

Pourquoi cette baisse ne s'est-elle pas produite ? Verrons-nous bientôt le jour où les apiculteurs pourront acheter leur sucre à Fr. 30.— ou Fr. 40.— les 100 kg. contre Fr. 80.— qu'il paie actuellement ? Nous répondrons à ces deux questions dans la suite de cet article.

A.M.-Tz.

(Traduit par P. Zimmermann)



CONSEILS AUX DÉBUTANTS

pour décembre 1955

Tous les travaux au rucher sont terminés. Un bel automne, chaud et ensoleillé a une fois de plus rendu service aux retardataires. Les abeilles ont pu, pendant cette fin d'octobre et ce début de novembre, terminer d'operculer les provisions et repropoliser les toiles ou planchettes qui avaient été décollées tardivement. Tout est donc prêt et rien ne manque à nos abeilles de ce qui leur est nécessaire pour bien passer l'hiver, c'est-à-dire bonnes et abondantes provisions, excellentes reines capables d'un dynamique départ au printemps, toitures en bon état et solidement fixées, matelas moelleux conservant 100 % la chaleur. Ne les dérangeons donc plus, laissons-les à leur long sommeil hivernal et, puisque nous sommes absolument tranquilles du côté ruches, occupons-nous d'autres problèmes.

Nous voudrions, mon cher débutant, dans ces « Conseils de décembre » reprendre une question que nous ne pouvions qu'effleurer en son temps, au moment où le travail au rucher est intense et varié. Il s'agit du « Remérage des colonies orphelines ou bourdonneuses au printemps ».

C'est surtout à vous, mon cher débutant et petits apiculteurs amateurs que s'adressent ces quelques propos. Nous nous souvenons,

lors de nos débuts en apiculture, combien il nous était pénible de faire une réunion, de diminuer ainsi le nombre des colonies. Il nous semblait, si un trou de vol se fermait, devenait désert au printemps, que le malheur entraînait au rucher. Que de bêtises, de frais inutiles n'avons-nous pas faits pour conserver des ruchées qui n'en valaient pas la peine ou que nous aurions dû secourir de toute autre manière.

Le petit apiculteur ou le débutant ont surtout besoin de reines de réserve au premier printemps, alors qu'il s'agit de sauver une orpheline, une bourdonneuse ou bien encore de remplacer une majesté ne donnant pas entière satisfaction. Malheureusement, à ce moment de l'année, on ne trouve que fort rarement des reines chez les fournisseurs habituels, ceux-ci n'ayant pas encore commencé leur élevage et les mères qui ont hiverné ne sont que très rarement livrées sans les abeilles qui leur ont permis de passer l'hiver.

Mais, avant de chercher où trouver une reine, examinons avec objectivité le résultat réel qui peut être obtenu par le remérage d'une colonie trouvée orpheline ou bourdonneuse au premier printemps.

Par des observations au trou de vol, l'apiculteur peut arriver à déceler très tôt au printemps la ruche anormale. Il devra cependant attendre que le temps soit suffisamment réchauffé pour oser ouvrir sa ruche et contrôler l'exactitude du pronostic. Ayant constaté l'orphelinage, il commandera une reine qui, si tout va pour le mieux, lui parviendra au début d'avril. Soigneusement introduite, avec toutes les attentions exigées, cette reine, si elle est acceptée, commencera sa ponte trois ou quatre jours après son introduction et ce n'est guère que dans les premiers jours de mai qu'auront lieu et en fort petit nombre les premières naissances d'ouvrières.

Que sera devenue à ce moment la population d'une telle ruche ? Chacun sait que les abeilles ayant hiverné disparaissent rapidement au printemps et l'on peut considérer, sans exagération, qu'au début de mai les deux tiers de la population ayant hiverné aura disparu. La pauvre majesté verra donc, pendant plus de trois semaines dès son introduction, le nombre des ouvrières s'amenuiser tandis que des nourrices vieilles ne parviendront que bien mal à accomplir leur tâche. Vers la mi-mai, moment où il faudrait pouvoir poser la hausse, il n'y aura dans la ruche qu'une population beaucoup plus faible qu'elle ne l'était au sortir de l'hivernage. Nous constatons donc qu'il est matériellement impossible de conduire au succès une ruche trouvée orpheline au printemps en se contentant de lui donner une nouvelle mère, fut-elle d'une valeur exceptionnelle.

Nous avons déjà souvent signalé dans les « Conseils » l'orphelinage résultant d'une visite trop précoce, au moment où la grappe ne s'est pas encore complètement désagrégée. Dans ce cas particulier, un remérage dans les premiers jours de l'orphelinage peut être fait

avec un certain succès car il y a déjà nombre de jeunes abeilles de l'année et du couvain à éclore dans la ruche. Très souvent cependant, cet orphelinage n'est constaté que tardivement, au moment de la seconde visite, vers la fin d'avril. La colonie a alors eu le temps d'élever une nouvelle reine sur les larves qu'elle possédait, mais, fréquemment, la pauvre majesté est restée vierge, faute de faux bourdons. On trouve alors du couvain de mâles operculé et des œufs en grand nombre. Vouloir introduire une reine féconde dans un cas semblable ne peut rien donner de positif.

Certains traités d'apiculture recommandent, pour sauver une ruchée orpheline au printemps, de lui trouver un rayon de couvain avec œufs et larves pris, sans abeilles à une forte ruche, afin de permettre l'élevage d'une nouvelle reine. Nous pensons que c'est là le dernier moyen à utiliser car il ne peut conduire qu'à un échec complet. En effet, nous venons de le voir plus haut, les chances de fécondation de la nouvelle reine sont bien minces, mais il y a beaucoup plus encore. Quand naîtra la première ouvrière, fille de la nouvelle mère ? D'après ce que nous savons du développement de l'abeille, il faut :

De la prise en élevage de la larve (2e jour)	
à la naissance de la reine	11 jours
Avant la sortie de fécondation	6 jours
Avant le début de la ponte	5 jours
Avant la naissance de la première ouvrière	21 jours
soit au total un minimum de	43 jours

Donc, si le rayon de couvain a été donné à la ruche orpheline le 1er avril, ce n'est guère que vers le quinze mai que naîtront les premières ouvrières et encore aura-t-il fallu que la reine trouve un compagnon de bonne fortune. Que restera-t-il de la population ? La jeune majesté risque fort de se trouver avec une cour minuscule de quelques centaines d'abeilles et la pauvre ruchée « crevotera » durant toute la saison sans parvenir à reprendre le dessus. Nullité elle était au printemps, nullité nous la retrouverons au moment de la mise en hivernage. Mais il y a encore une autre perte à laquelle il faut aussi penser. Le rayon de couvain prélevé a affaibli la ruche qui l'a fourni, retardant le moment de la pose de la hausse et diminuant ainsi les possibilités de récolte.

De ce qui précède, nous pouvons conclure que le remérage d'une colonie orpheline ou bourdonneuse au premier printemps n'est pas une opération rentable. Elle ne peut qu'occasionner des frais et des déboires, à moins de s'y prendre d'une toute autre manière, ce que nous examinerons en janvier prochain.

Gingins, ce 15 novembre 1955.

M. SOAVI.